



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Rapport d'Activité

2024

EQUIPE SPECIALISEE
DE SOINS INFIRMIERS PRECARITE
16 rue du Général Brunet
75019 Paris

TEL. 01 48 03 86 39

FINISS 750070070

Equipe
Spécialisée
de **S**oins
Infirmiers
Précarité

Siège social :

55 rue de Belleville
75019 Paris
Tel : 01 85 08 50 92

fondation@fmdc.fr
www.fmdc.fr

Sommaire

1. Présentation Générale	3
1.1 Présentation de la Fondation Maison des champs.....	3
1.2 Présentation de l'ESSIP.....	5
2. Bilan annuel.....	5
2.1 Les temps forts de l'année 2024.....	5
La stabilisation de l'équipe	5
Le maintien des rencontres partenariales	5
Une flexibilité adaptative au service des patients.....	6
L'extension.....	8
2.2 Territoire géographique	8
2.3 Taux d'activité de l'ESSIP en 2024.....	9
2.4 les différents profils des personnes accompagnées.....	10
Un point sur les couverture santé des patients accompagnés.....	10
Lieux de vie des personnes accompagnées par l'ESSIP.....	10
2.5 Répartition des âges parmi les personnes accompagnées.....	11
2.6 Nouvelles demandes pour l'ESSIP en 2024.....	12
2.7 Les prescripteurs de l'ESSIP en 2024.....	12
2.8 Motif de refus des patients en 2024.....	13
Refus par les tiers	13
Refus par le service	13
2.9 Les principaux motifs de prise en charge	14
2.10 Les actes réalisés en 2024.....	14
2.11 Les principaux motifs de sortie.....	15
3. Les ressources humaines	16
Un point sur les formations suivies en 2024	16
Un point sur le plan de formation prévu en 2025.....	17
4. Une année 2025 placée sous le signe de l'évolution et de l'engagement.....	18

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 PRESENTATION DE LA FONDATION MAISON DES CHAMPS

Organisme gestionnaire

Fondation Maison des Champs
55 rue de Belleville 75019 Paris
fondation@fmdc.fr
01 85 08 50 92

Président du Conseil d'administration
Pascal SANZ

Directeur général de la Fondation
Jérôme LUCAS

Service santé précarité inclusion
Fondation Maison des Champs
16 rue du Général Brunet
75019 Paris

Téléphone : 01 48 03 86 39

Directrice
DIAMBI SIVI Myriam
direction-spi@fmdc.fr

Le Projet associatif de la Fondation Maison des Champs de Saint François d'Assise est à la fois une présentation de ses valeurs, de ses actions et des principes de leur mise en œuvre à l'intention des personnes qu'elle accompagne et de ses partenaires. Il se propose également de contribuer à donner du sens à l'engagement des salariés et des bénévoles de la Fondation. Il entend enfin fournir des axes pour préparer l'avenir de celle-ci, notamment en inspirant ses plans stratégiques triennaux.

UNE AMBITION

L'ambition de la Fondation Maison des Champs est de faire du « vivre à son domicile », du droit d'y rester, d'y être aidé, accompagné et soigné, un des enjeux pour la société de demain et ainsi de contribuer à la construction d'une société solidaire où chacun puisse être reconnu dans sa dignité et grandir en humanité.

Pour chacun, les questions du domicile et de « l'habiter » sont fondamentales. Pour les personnes, quel que soit leur âge, en situation de dépendance à autrui - tels que les enfants, ou souffrant de précarités, de fragilités, de handicap ou de vieillissement, avoir un domicile et y demeurer contribuent à donner sens à leur vie malgré leurs incapacités.

Favoriser le vivre à domicile permet donc de préserver l'identité de chacun, la qualité de ses liens avec les autres, et avec son entourage.

« Être chez soi c'est être soi » au milieu des siens et dans son quartier.

NOS VALEURS

Dans la continuité de l'histoire de la Fondation Maison des Champs et conformément à ses statuts et à sa mission d'accompagner au domicile, les administrateurs, les professionnels et les bénévoles engagés dans son projet affirment :

- Le devoir humain d'accompagner l'autre dans son habitat jusque dans les situations de plus grandes fragilités et jusqu'au terme de sa vie.
- Le devoir de solidarité, de fraternité et de bienveillance.
- Le respect absolu de la personne accompagnée dans ses choix et ses droits.
- L'exigence de la qualité des services apportés en interdépendance avec le développement et la reconnaissance des compétences des professionnels de la Fondation, ainsi que celles, distinctes, de ses bénévoles.
- La nécessité d'être en permanence en état de veille et d'alerte pour répondre aux nouvelles situations de fragilités ou d'exclusions des personnes.
- La volonté de définir ses actions en cherchant à prendre une part active, à son niveau, à la réalisation des objectifs de développement durable définis ou proposés par l'Organisation des Nations Unies.
- Le caractère non lucratif des actions de la Fondation, attaché à son statut, qui l'oblige à consacrer toutes ses ressources à la mise en œuvre de ses missions.

Plus de 2000 personnes chaque année en région parisienne sont soutenues et accompagnées par les services suivants :

- 🏠 **Le Service Autonomie à Domicile – SAD :**
 - Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)
(300 places autorisées personnes âgées, 25 places autorisées personnes handicapées)
 - L'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)
(20 places autorisées)
 - Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
 - Garde itinérante de nuit
 - Les Appartements d'Hébergement Temporaire (AHT)
(10 places dont 2 d'urgence)
 - Les plateformes de nuit des Unités de Logements Spécialisés (ULS)
- 🏠 **Le service Santé Précarité Inclusion**
 - L'équipe Spécialisée de Soins infirmiers Précarité (ESSIP)
(69 places autorisées)
- 🏠 **La crèche Sainte-Lucie** (66 berceaux)
- 🏠 **Le Service d'Accompagnement à la vie sociale - SAVS**
 - SAVS de jour (45 places destinées aux personnes en situation de handicap psychique)
 - SAVS de nuit (11 places)
- 🏠 **Les services d'appartements de Coordination Thérapeutique - ACT**
 - ACT de Paris (39 places autorisées)
 - ACT du Val de Marne (44 places autorisées)
 - ACT « Hors les Murs » (18 places autorisées)
- 🏠 **La coordination des équipes mobiles « mesure 27 »**
- 🏠 **Les services d'Action Sociale et Solidaire**
 - Le Carrefour des Solidarités
(90 bénévoles accompagnent plus de 200 personnes du 19^{ème} arrondissement de Paris)
 - Solidarité Indochine Sérurier (SIS) :
(inspiré par le Carrefour, implanté au cœur de la cité Paris Habitat Indochine Sérurier)
 - Habitants solidaires
(projet avec Elogie SIEMP de lutte contre l'isolement et la grande précarité des locataires)
- 🏠 **L'Institut de Recherche et de Formation en Interventions Sociales et de Santé (IRFISS)**

1.2 PRESENTATION DE L'ESSIP

Créée en mars 2022, l'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) de la Fondation Maison des Champs vise à renforcer l'accès aux soins pour les personnes les plus éloignées du système. Sélectionnée par l'ARS Île-de-France pour son expertise dans l'accompagnement à domicile de publics fragiles, la Fondation a ouvert ce service à Paris au sein de son pôle Santé Précarité Inclusion. Fidèle à ses valeurs d'accompagnement de proximité, de respect et d'autonomie, l'ESSIP intervient principalement dans des centres d'hébergement, hôtels sociaux et logements précaires, et prévoit d'élargir ses actions en rue d'ici fin 2024.

DATE DE CREATION	PUBLIC ACCOMPAGNE	CAPACITE	LOCALISATION
Mars 2022	Personnes en grande précarité	22 places autorisées 44 places à compter du 01/12/2023 69 places autorisées à compter du 23/12/2024	16 rue du Général Brunet 75019 Paris

2. BILAN ANNUEL

2.1 LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE 2024

La stabilisation de l'équipe

En 2024, un effort soutenu a été déployé afin de permettre à l'ESSIP de répondre efficacement aux besoins en soins des personnes orientées par les partenaires.

Pendant une grande partie de l'année, l'équipe ne comptait qu'une seule infirmière dans ses effectifs, ce qui représentait un défi pour assurer l'ensemble des soins demandés.

Toutefois, grâce à une stratégie de recrutement innovante, notamment l'organisation d'un job dating virtuel en collaboration avec le service des ressources humaines, nous avons réussi à constituer une équipe infirmière complète.

Cette avancée nous a permis de répondre pleinement aux sollicitations en soins techniques, garantissant ainsi une prise en soins complète des personnes accompagnées.

Le maintien des rencontres partenariales

L'année 2024 a été marquée par cette volonté de maintenir un lien partenarial privilégié avec les différents acteurs que l'ESSIP connaît depuis sa création mais également nous présenter auprès de nouveaux interlocuteurs. Ces échanges mettent en lumière la nécessité de l'existence des équipes mobiles afin de décanter certaines situations parfois complexes.

Ainsi nous avons pu rencontrer :

- La Direction générale du Samu Social
- L'équipe de Basiliade (coordinateurs, chefs de services et responsables)
- La coordinatrice des équipes mobiles Mesure 27 du Ségur

- Le SSIAD Atmosphère
- Le SSIAD FOSAD (14^{ème})
- La Dac du Centre
- Le CHU Coallia du 14^{ème}
- Le CHU du Marais
- L'équipe de la Mission Interface du Samu social
- Le CHU de la Péniche du Cœur
- Le CHU du Courcelles du 17^{ème}
- Le CHU la Boulangerie du 18^{ème}
- Le CHU Albert Peyron du 20^{ème}
- Le CHRS Relais des Carrières

Ces rencontres très riches ont permis de faire connaître l'ESSIP et de répondre à des besoins de soins urgents.

Ces moments ont été particulièrement importants afin de rappeler les champs d'intervention des différents partenaires de faire émerger les difficultés des pratiques du quotidien et de mener une réflexion collective pour avancer sur des situations complexes, notamment sur la réalité de l'augmentation du nombre de personnes âgées en situation de rue et comment prendre en soins des personnes en situation de grande dépendance dans des établissements qui ne sont pas adaptés pour accueillir ce type de publics.

En complément, l'ESSIP a pu également participer au Comité de direction organisé par le guichet unique porté par Basiliade.

Qu'est-ce que le guichet unique ?

À la suite du déploiement de la mesure 27 du Ségur de la santé, une régulation des équipes mobiles médico-sociales a été mise en place sur le territoire parisien fin 2023, à l'initiative de la Délégation Départementale de Paris – ARS Île-de-France.

L'association BASILIADE porte ce projet, en associant la DRIHL et le SIAO Paris dans une gouvernance collégiale. Cette nouvelle organisation vise à optimiser l'action des différents acteurs et à proposer des réponses adaptées aux besoins du public.

Chaque équipe est intégrée à la régulation, afin de définir ses outils et modalités de fonctionnement. Ce guichet unique, est accessible par téléphone ou via un formulaire en ligne, avec l'objectif de répondre rapidement aux demandes et d'assurer une fonction d'observatoire des situations rencontrées.

Les équipes faisant partie de ce guichet unique :

- ACT Hors Les Murs, Cordia
- EMSP Périnatalité, BASILIADE
- ESSIP, Fondation Maison des Champs
- LHSS Mobile, Groupe SOS Solidarités
- LHSS Mobile jour et nuit, Samu Social Paris
- LHSS de jour « ESI La maison dans le Jardin », Samu Social Paris

En définitive, ce guichet permet de répondre à cette volonté de fluidité et de maillage territorial.

Une flexibilité adaptative au service des patients

L'ESSIP s'appuie sur une grande adaptabilité pour répondre efficacement aux besoins des patients. Son intervention peut être déclenchée à la suite d'un signalement ou d'une demande directe adressée à l'IDEC, que ce soit par téléphone ou par mail.

L'évaluation rapide est réalisée dans le but de faire émerger les attentes du patient et de définir un plan de soins adapté à chaque situation.

Ce mode de fonctionnement, basé sur une grande flexibilité, permet d'accompagner chaque personne à son propre rythme.

En effet, si une prise en soins venait à être suspendue, l'accompagnement peut être relancé à tout moment sur simple sollicitation.

Par ailleurs, l'intervention de l'ESSIP ne se limite pas aux soins techniques ; elle s'inscrit dans une dynamique plus large d'accompagnement, prenant en compte l'environnement et les conditions de vie des patients.

Avec la diminution des déplacements des laboratoires à domicile, l'équipe a dû pallier cette absence en réalisant elle-même des prélèvements sanguins.

De plus, la nécessité d'intensifier les accompagnements aux consultations médicales s'est imposée, tout comme l'accompagnement dans l'amélioration des conditions de vie des patients, en intervenant notamment sur l'encombrement de leur habitat lorsque celui-ci entrave leur bien-être et leur suivi médical.

L'ESSIP a parfois dû s'adapter aux règles et contraintes propres à chaque structure.

Un défi récurrent concerne la salubrité des chambres. Par exemple, l'ESSIP a initié des actions de nettoyage et en sensibilisant les personnes à l'entretien de leur espace de vie, favorisant ainsi une meilleure continuité des soins.

Dans d'autres contextes, notamment pour les personnes vivant dans des logements insalubres ou précaires, l'ESSIP a pu mener des actions de désencombrement de logements pour des personnes souffrant de syndrome de Diogène.

L'extension

L'année 2024 s'est achevée sur une avancée significative avec l'obtention, par l'ARS, d'une extension de 25 places supplémentaires. Cette évolution représente une opportunité majeure pour intensifier la démarche d'« aller-vers » et renforcer la présence de l'ESSIP auprès des publics les plus vulnérables.

Dans le cadre de cette extension, l'ESSIP prévoit d'élargir son action en apportant des soins d'hygiène et des soins infirmiers aux personnes en situation de rue. La mise en œuvre de ces interventions passe par des partenariats avec différents accueils de jour, prêts à mettre leurs locaux à disposition de l'ESSIP pour permettre aux personnes en rue d'accéder aux soins. Ces interventions visent à garantir un accompagnement sanitaire à ces publics précaires, souvent éloignés des dispositifs de soins classiques.

Lors de ces interventions, l'ESSIP peut non seulement effectuer des soins de base, mais également, si nécessaire, évaluer des besoins d'orientations vers d'autres professionnels de santé.

Grâce à cette extension de places et à ces nouvelles initiatives, l'ESSIP confirme son engagement à agir au plus près des besoins des personnes en grande détresse sociale, en leur offrant un accompagnement soignant et humain adapté à leur situation.

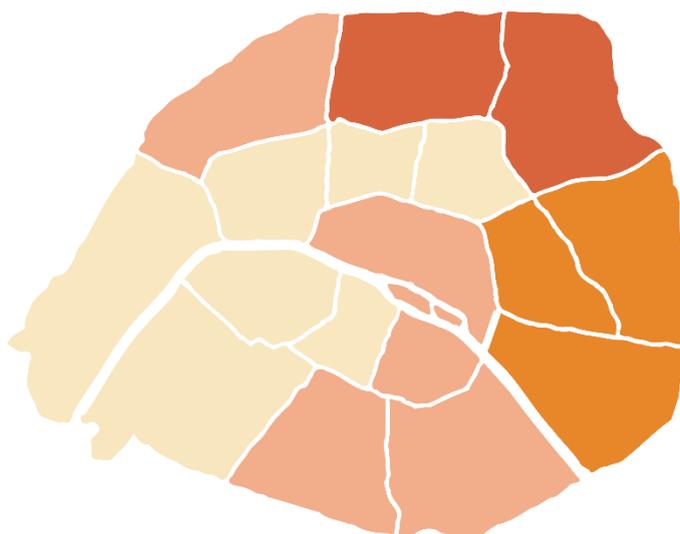
2.2 TERRITOIRE GEOGRAPHIQUE

95 personnes ont été accompagnées par l'ESSIP en 2024, parmi lesquelles 52 sont encore accompagnées au 31 décembre 2024.

L'ESSIP intervient sur tout Paris depuis 2023.

Répartition par arrondissement

Arrondissements	Nombre de patients
Paris Centre	4
5 ^{ème}	5
6 ^{ème}	1
7 ^{ème}	3
8 ^{ème}	1
9 ^{ème}	2
10 ^{ème}	1
11 ^{ème}	9
12 ^{ème}	7
13 ^{ème}	6
14 ^{ème}	5
15 ^{ème}	3
16 ^{ème}	2
17 ^{ème}	5
18 ^{ème}	21
19 ^{ème}	13
20 ^{ème}	7
TOTAL	95



Le 18^{ème} arrondissement concentre à lui seul 22 % des accompagnements (21 patients), suivi du 19^{ème} arrondissement (13 patients) et du 11^{ème} arrondissement (9 patients).

Cette répartition reflète la concentration des situations de précarité dans les arrondissements du nord-est parisien, souvent marqués par une forte densité de conditions précaires.

À l'inverse, certains arrondissements plus centraux comptabilisent moins d'interventions, traduisant soit une densité moindre de situations de précarité, soit un accès plus difficile à ces publics.

Cette répartition conforte l'importance du maillage territorial mis en place par l'ESSIP et de sa capacité d'adaptation aux réalités locales.

2.3 TAUX D'ACTIVITE DE L'ESSIP EN 2024

Mois	Patients	Autorisés (nombre de journée)	Forfaits	Taux d'occupation
Janvier	26	1 364	720	52.79 %
Février	30	1 276	708	55.49 %
Mars	39	1 364	999	73.24 %
Avril	36	1 320	1007	76.29 %
Mai	36	1 364	1028	75.37 %
Juin	37	1 320	948	71.82 %
Juillet	31	1 364	825	60.48 %
Août	33	1 364	912	66.86 %
Septembre	33	1320	868	65.76 %
Octobre	37	1 364	942	69.06 %
Novembre	48	1 320	1254	95 %
Décembre	54	1 364	1437	105.35 %

L'extension de 22 nouvelles places ayant été accordée en décembre 2023, l'année 2024 a été marquée par une augmentation progressive de la file active, jusqu'à atteindre plus de 100% d'activité en décembre 2024.

Le dernier trimestre a bénéficié de l'effort massif fait en termes de recrutement, ce qui a permis une augmentation significative de la file active.

Par ailleurs, les derniers mois de 2024 ont été rythmés par de nombreuses rencontres stratégiques visant à faire connaître l'ESSIP à de nouveaux interlocuteurs, notamment au sein du CHU du Marais et la DAC du Centre. Ces échanges ont également permis de renforcer les liens avec nos partenaires habituels, en leur rappelant les modalités d'admission des patients par l'ESSIP et en initiant des réflexions sur de futures collaborations. Ainsi nous avons pu remobiliser le CHU de la boulangerie mais également le CHU Albert Peyron.

Cette intensification des relations partenariales a donc eu un impact direct sur l'augmentation des prises en charge, confirmant l'importance d'une communication avec les parties prenantes et d'un travail de sensibilisation régulier auprès des acteurs du secteur médico-social, afin de faciliter l'organisation des réponses aux besoins existants.

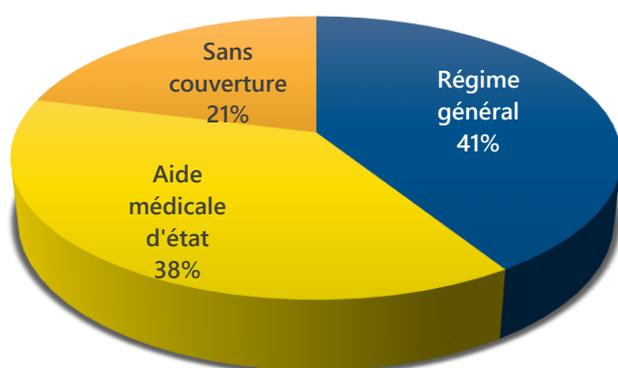
2.4 LES DIFFERENTS PROFILS DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'ESSIP intervient auprès de personnes en situation de grande précarité, sans distinction d'âge (concernant les mineurs, seuls les mineurs ayant une tutelle peuvent être pris en soins).

De manière tangible, cette amélioration de l'accès aux soins se manifeste à travers plusieurs aspects clés, tels que :

- Prise en soin des personnes avec sous couverture sociale
- Accompagnement des personnes à leurs rendez-vous médicaux
- Orientation vers les PASS (permanence d'accès aux soins)
- Coordination médicale avec des médecins partenaires
- Prise de sang réalisés par l'équipe en l'absence de laboratoire

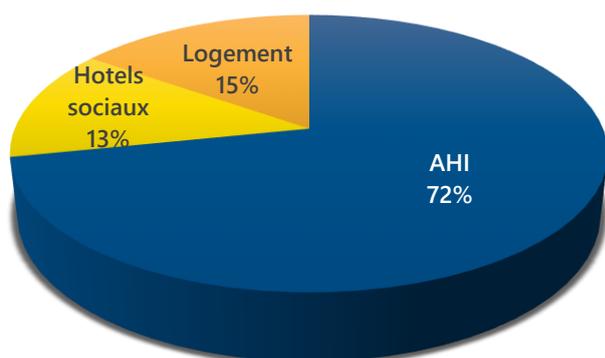
Un point sur les couverture santé des patients accompagnés



Sur les 95 personnes accompagnées en 2024, 20 d'entre elles ne présentent pas de couverture (PUMA, AME, régime général...).

Dans ces conditions, l'accès aux soins leur est restreint. L'ESSIP intervient malgré tout en s'appuyant sur les PASS afin d'obtenir des ordonnances ou parfois du matériel.

¹Lieux de vie des personnes accompagnées par l'ESSIP



Tout comme l'année précédente, une importante majorité des personnes accompagnées par l'ESSIP sont hébergées en CHU (centre d'hébergement d'urgence) ou CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale).

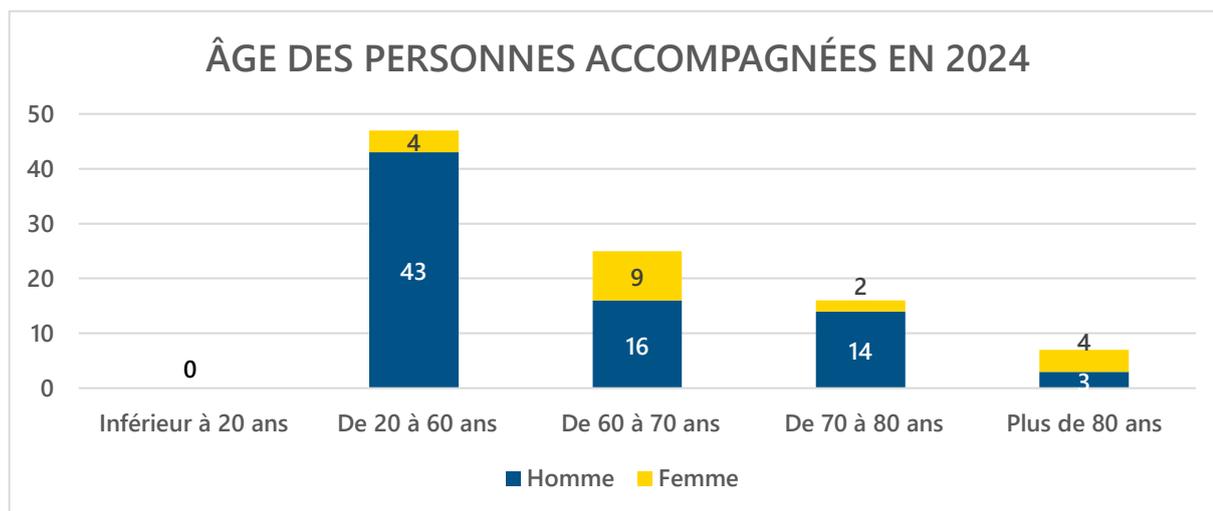
Ainsi, 66 bénéficiaires que nous avons accompagnés sur l'année 2024 étaient hébergés en CHU ou CHRS.

¹ AHI : Accueil, Hébergement, Insertion

2.5 REPARTITION DES AGES PARMIS LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'accompagnement en 2024 a principalement concerné des adultes âgés de 20 à 60 ans, avec une très forte majorité d'hommes (43 hommes et 4 femmes). Cette tendance reste la même depuis le début de la création de l'ESSIP.

Après 60 ans, le nombre de bénéficiaires diminue progressivement, avec une présence féminine légèrement plus marquée chez les plus de 80 ans. Cependant malgré une diminution du nombre de prises en charges après 80 ans on remarque une légère hausse du nombre de personnes âgées en situation de précarité par rapport aux précédentes années.

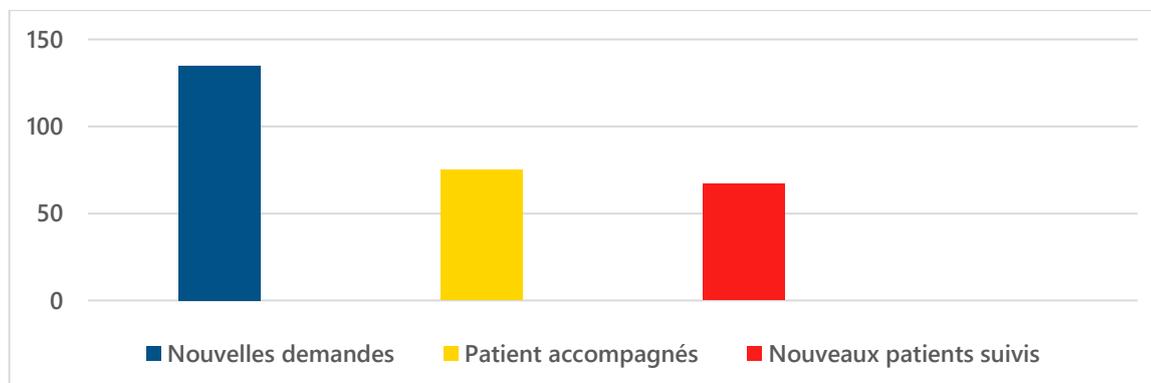


2.6 NOUVELLES DEMANDES POUR L'ESSIP EN 2024

En 2024, il y a eu 135 nouvelles demandes de prises en soins.

Seuls 78 patients ont pu être accompagnés pour la réalisation de soins.

Parmi ces 78 prises en soins, 67 nouveaux patients ont pu être suivis dont 11 réadmis.

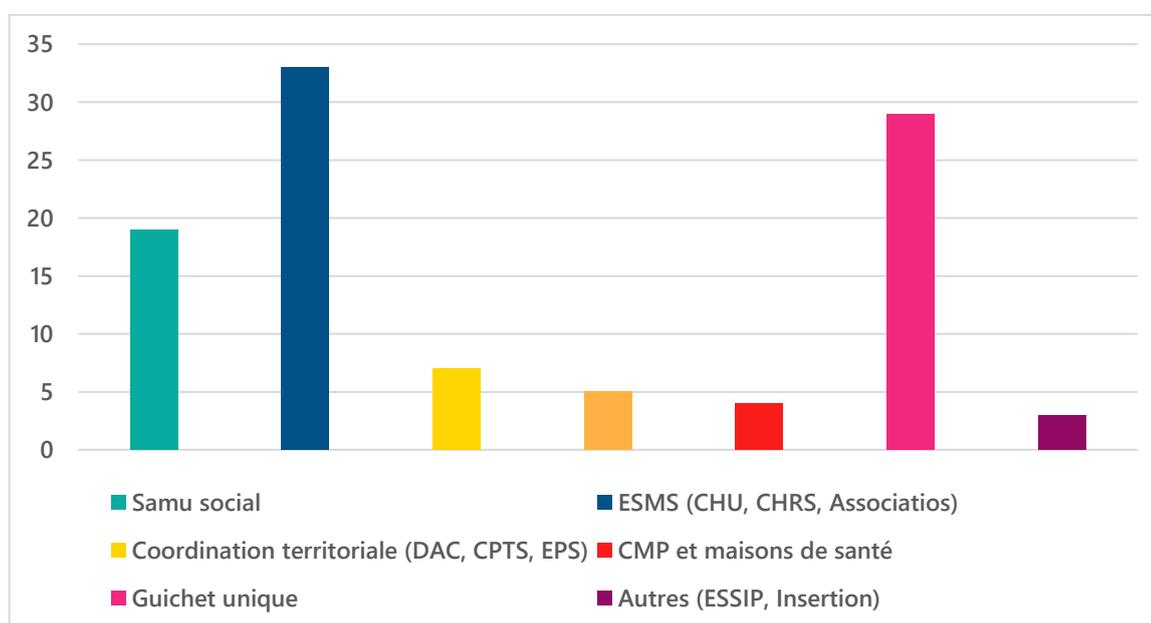


2.7 LES PRESCRIPTEURS DE L'ESSIP EN 2024

Les ESMS (CHU, CHRS, associations) se positionnent comme les principaux prescripteurs, soulignant ainsi leur rôle central dans l'orientation des patients. Le guichet unique confirme également son importance en tant que structure de référence pour l'accompagnement des publics en situation de précarité.

Le Samu social joue un rôle significatif dans l'orientation des patients. Avec 19 demandes, il demeure un acteur clé, directement impliqué dans la détection et la prise en charge des personnes les plus vulnérables grâce à son intervention sur le terrain.

D'autres acteurs ont une contribution plus modérée. Comme la coordination territoriale (DAC, CPTS, EPS), ce qui traduit un rôle d'appui plus qu'un canal majeur d'orientation. Les hôpitaux et les maisons de santé sont moins représentés, ce qui peut témoigner d'un manque de connaissance des fonctions de l'ESSIP pour certains acteurs.



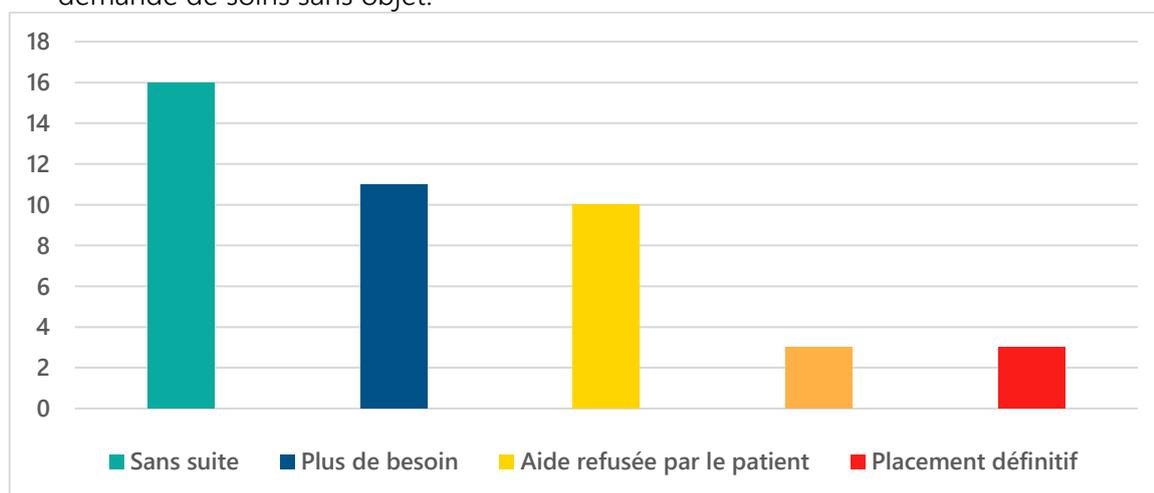
2.8 MOTIF DE REFUS DES PATIENTS EN 2024

En 2024, 63 refus de prises en soins ont été comptabilisés.

Refus par les tiers

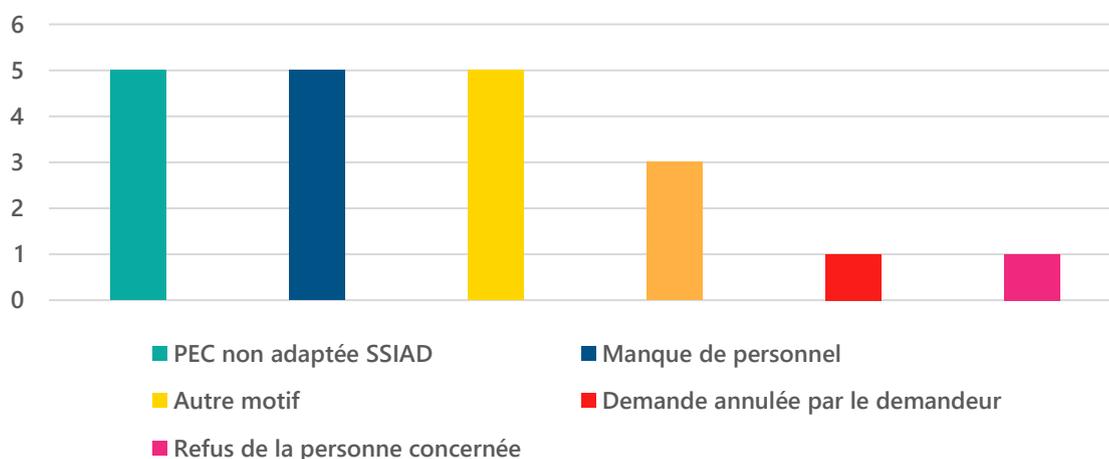
43 demandes ont été refusées par les patients en 2024 parmi lesquels :

- 16 ont été classées "SANS SUITE", ce qui traduit le fait que la visite d'évaluation des attentes et des besoins n'a pas pu avoir lieu, soit du fait d'absences de réponses à nos contacts, soit du fait de modification du lieu de vie de la personne.
- 11 demandes ont été refusées pour le motif "Plus de besoin", indiquant que l'état des patients s'était amélioré et que la prise en charge n'était plus nécessaire
- 10 refus concernent des cas où l'aide a été refusée par le patient, soulignant une décision volontaire de ne pas bénéficier du service proposé
- 3 refus sont liés au choix de poursuivre avec un infirmier libéral, traduisant une préférence pour une continuité de soins en dehors du service
- 3 autres refus concernent des patients ayant été placés en hébergement définitif, rendant la demande de soins sans objet.

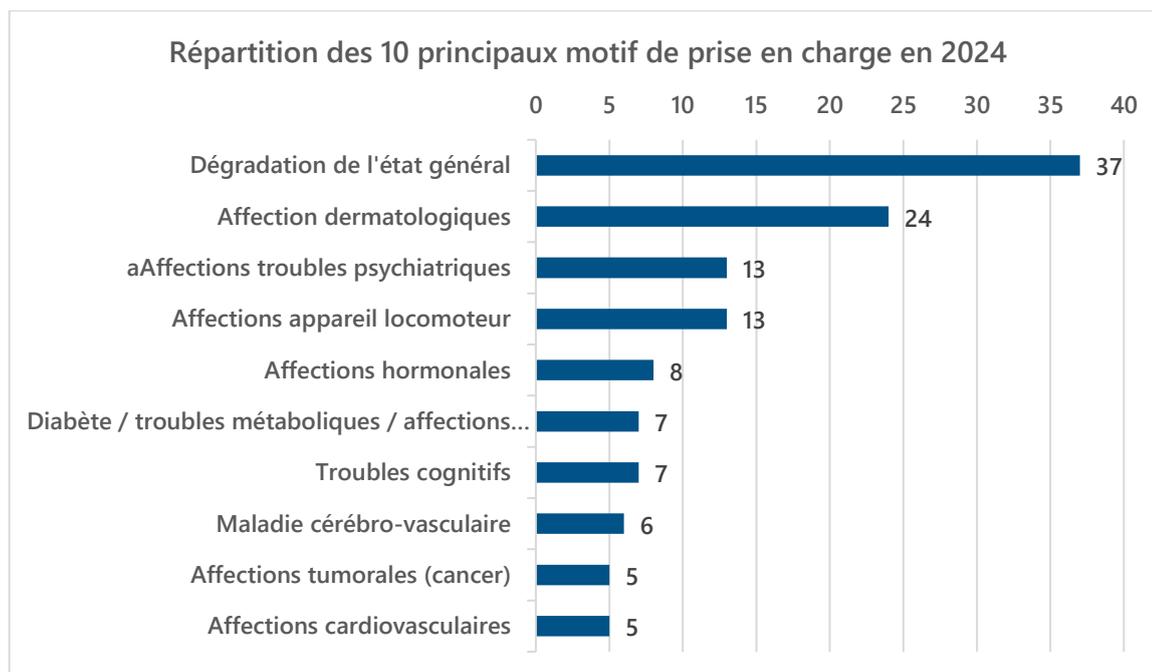


Refus par le service

20 demandes ont été refusées par le service.



2.9 LES PRINCIPAUX MOTIFS DE PRISE EN CHARGE



On observe une augmentation notable des prises en charge liées à la dégradation de l'état général des patients. Cette tendance s'explique par des parcours de rue souvent prolongés, privant ces personnes d'un accès régulier aux soins et d'un suivi médical adapté.

Face à cette réalité, l'ESSIP joue un rôle essentiel dans l'accompagnement de patients souffrant de pathologies multiples et complexes, nécessitant une prise en charge adaptée et coordonnée.

De plus, le besoin de coordination de soins est toujours aussi présent que l'année dernière. A cela s'ajoute la prise en charge de soins de plus en plus techniques. En effet, la communication du recrutement d'infirmiers auprès des partenaires médico-sociaux, nous a permis en fin d'année 2024 de réaliser plus de soins techniques.

Ainsi, la diversité des motifs de prise en charge souligne l'importance de :

- Renforcer la coordination
- Mettre en place des protocoles spécifiques pour améliorer la gestion des pathologies chroniques
- Former et sensibiliser les équipes aux spécificités des prises en charges (addictions, fin de vie, soins d'urgence, suivi des maladies chroniques pour les personnes en situation de précarité)

2.10 LES ACTES REALISES EN 2024

L'année 2024 s'est inscrite dans la continuité des interventions habituelles de l'ESSIP (actes techniques ou soins d'hygiène et de confort), tout en répondant à de nouveaux besoins et en renforçant certains aspects de l'accompagnement.

Comme indiqué en sus, l'équipe a été amenée à effectuer des prises de sang car les laboratoires se déplacent de moins en moins aux domiciles des patients, à intensifier les accompagnements aux rendez-vous médicaux, et à intervenir pour le désencombrement de l'environnement des patients afin d'améliorer leurs conditions de vie.

La recherche de médecins traitants est restée un enjeu central, témoignant des difficultés d'accès aux soins pour certains bénéficiaires. Un besoin croissant de coordination s'est fait ressentir, notamment pour assurer les relais avec les infirmiers libéraux et accompagner les patients vers des solutions intermédiaires adaptées.

Par ailleurs, l'ESSIP a également pris en charge un suivi post-opératoire, réalisant des ablations de fils ainsi que des pansements complexes d'ulcères dans des conditions souvent inadaptées avec peu ou pas de matériel disponible. Ce regain de soins plus techniques est apparu grâce au recrutement de nouveaux infirmiers dans l'équipe.

En outre, un travail important sur la surveillance de l'observance des traitements a également été mené, nécessitant une communication renforcée avec les patients et les différents travailleurs sociaux. Une attention particulière a été portée à la transmission des informations sur le logiciel Domatel Mobile.

Enfin, un suivi alimentaire a été mis en place pour certains patients dépendants, afin d'assurer un apport nutritionnel adapté à leur état de santé.

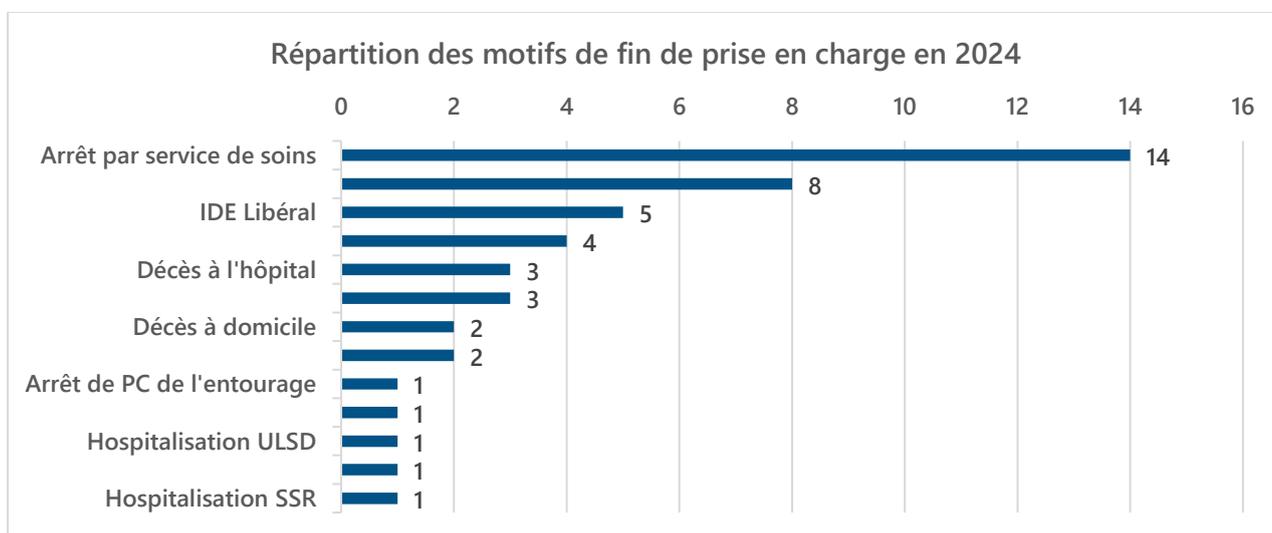
Cette année encore, l'ESSIP a su faire preuve d'une grande adaptabilité pour répondre aux besoins complexes et évolutifs des patients.

2.11 LES PRINCIPAUX MOTIFS DE SORTIE

L'arrêt des prises en soins par l'ESSIP repose principalement sur deux facteurs majeurs : le manque d'adhésion des patients aux soins proposés et des comportements inappropriés vis-à-vis des soignants :

- Le manque d'adhésion aux soins se traduit par des refus répétés de soins, une absence de collaboration avec les équipes de l'ESSIP ou des interruptions fréquentes du suivi (absence du patient dans sa chambre de manière répétitive).
- Les comportements inadaptés envers les soignants représentent également un motif significatif de fin de PEC. Il peut s'agir d'agressivité, de non-respect des règles établies pour assurer un accompagnement sécurisé, ou de gestes déplacés envers les équipes.

Outre ces éléments, les fins de prise en charge sont aussi liées à des changements de parcours de soins, notamment lorsque les patients trouvent une alternative plus stable, comme un suivi par un infirmier libéral, une hospitalisation prolongée, ou l'intégration dans un hébergement adapté. Ces transitions sont souvent le fruit du travail de coordination mené par l'ESSIP pour orienter les patients vers des dispositifs de soins plus appropriés à leur situation.



3. LES RESSOURCES HUMAINES

Fonction	ETP sur l'année
Direction	0.64
Encadrement	1.21
Administration	0.64
Gestion	0.18
Services généraux	0.12
Socioéducatif	0
Para médical	5.60
Médical	0
TOTAL	8.39

Au 31 12 2024 l'équipe est composée des personnes suivantes de :

- 1 directrice
- 2 infirmières coordinatrice de soins
- 2 infirmiers
- 2 aides-soignantes

L'une des priorités majeures ayant motivé le recrutement d'une nouvelle direction était la nécessité de constituer une équipe soignante stable, capable de répondre efficacement aux besoins en soins. L'instabilité des effectifs représentait un frein à la continuité des prises en charge et à la qualité des interventions, rendant impératif le recrutement de professionnels engagés sur le long terme.

Grâce à cette nouvelle dynamique, l'ESSIP a pu constituer une équipe infirmière complète, garantissant ainsi une meilleure organisation des soins et une réponse plus adaptée aux demandes croissantes du terrain. Cette structuration permet non seulement d'améliorer la qualité des prises en charge, mais aussi d'assurer une continuité des soins essentielle pour les patients accompagnés.

En parallèle, le recrutement d'une infirmière coordinatrice est venu renforcer l'organisation interne et optimiser la gestion des interventions. Son rôle est central pour assurer la fluidité des prises en charge, coordonner les actions de l'équipe et garantir une meilleure articulation avec les partenaires extérieurs.

Ces avancées marquent une étape essentielle dans la professionnalisation et la consolidation de l'ESSIP, en assurant un encadrement solide et une équipe soignante pérenne, au service des publics les plus vulnérables.

Un point sur les formations suivies en 2024

Nom de la formation	Nombre de soignants	Nombre d'heures de formation
Conduites addictives	2	14h
Le refus de soins	2	14h

La fin d'année 2024 a été ponctuée par le réinvestissement dans la mise en place de formation.

En effet, c'est à cette période que bon nombre des soignants de l'ESSIP ont été embauchés. Afin de garantir un même niveau de compréhension des enjeux de l'ESSIP il semblait primordial d'investir dans des formations qui parlent aux soignants en termes de réalité de terrain.

L'année 2025 s'annonce riche en acquisition de connaissance et marque le pas sur une nouvelle dynamique en lien avec la nouvelle extension accordée.

Un point sur le plan de formation prévu en 2025

En 2025, l'équipe de l'ESSIP suivra un plan de formation approfondi visant à renforcer ses compétences et son accompagnement auprès des publics en situation de précarité. Ce programme s'articulera autour de plusieurs thématiques essentielles.

Tout d'abord, une formation sur les droits des étrangers permettra aux professionnels de mieux comprendre les cadres législatifs et administratifs encadrant le séjour, l'accès aux droits et la protection des personnes étrangères, afin de leur offrir un accompagnement juridique et social adapté.

Ensuite, un module consacré aux conduites addictives aidera l'équipe à repérer, comprendre et accompagner les personnes en situation de dépendance, en tenant compte des dimensions psychologiques, sociales et sanitaires de l'addiction.

Une autre session portera sur le processus d'exclusion sociale, afin d'approfondir la compréhension des mécanismes qui conduisent à la précarisation et d'adapter les interventions pour prévenir ou atténuer ces dynamiques d'exclusion.

Enfin, une formation spécifique sur l'accompagnement de la fin de vie des personnes en situation de rue apportera aux professionnels des outils et des bonnes pratiques pour offrir un accompagnement digne et bienveillant à ces personnes en grande vulnérabilité. Ce programme vise ainsi à renforcer les compétences de l'équipe ESSIP en matière d'accompagnement global, afin de proposer un soutien plus efficace et humain aux personnes qu'elle accompagne au quotidien.

Par ailleurs, dès janvier 2025, des groupes de parole ont été mis en place pour permettre aux équipes de relire et partager à distance sur certaines situations rencontrées dans le cadre professionnel.

4. UNE ANNEE 2025 PLACEE SOUS LE SIGNE DE L'EVOLUTION ET DE L'ENGAGEMENT

L'année 2025 s'annonce comme une période charnière pour l'ESSIP, marquée par de nombreux défis et une volonté affirmée de renforcer et structurer son action auprès des publics les plus vulnérables.

L'arrivée d'une nouvelle infirmière coordinatrice insufflera une dynamique renouvelée, favorisant une meilleure organisation et une optimisation des prises en charge.

Cette réorganisation s'accompagne également d'un réaménagement des bureaux, permettant d'adapter l'espace de travail à l'intégration de la direction, d'une assistante administrative et de la nouvelle IDEC.

Par ailleurs, le déploiement de l'extension constituera un axe majeur de cette année, avec un engagement renforcé sur le terrain. Des rencontres stratégiques avec les partenaires clés tels que l'Hiver Solidaire, les haltes de nuit, ou les accueils de jour (ESI Agora, ESI du Partage, Cité du Refuge, etc.) permettront de consolider les collaborations et d'élargir l'accès aux soins pour les personnes en grande précarité.

L'ESSIP poursuivra également sa modernisation avec la mise en place du nouveau logiciel Mano Sesan, facilitant la gestion des dossiers patients et optimisant le suivi des interventions.

De plus, le recrutement de soignants sur des horaires de soirée renforcera la capacité d'intervention et garantira une prise en charge continue, essentielle pour répondre aux besoins des personnes en situation précaire.

Sur le plan méthodologique, l'année sera également marquée par une refonte profonde du projet de service et du livret d'accueil, garantissant une meilleure lisibilité des missions de l'ESSIP et une harmonisation des pratiques.

La réécriture du dossier de soins constituera un autre jalon clé pour améliorer le suivi et la qualité des interventions.

Enfin, un accent particulier sera mis sur le réinvestissement dans les projets personnalisés des patients, avec une volonté d'individualiser davantage les parcours et de s'adapter aux spécificités de chaque situation.

Ainsi, 2025 s'annonce comme une année de consolidation et d'innovation pour l'ESSIP, portée par une structuration renforcée, des outils modernisés et une approche toujours plus proche des réalités du terrain.

L'objectif demeure inchangé : garantir un accompagnement humain et qualitatif, adapté aux besoins évolutifs des publics les plus fragiles.